



MAIRIE DE GRÉZAC
14, Route de Saujon
17120 GRÉZAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE DE GREZAC VOTÉ LE 06 MARS 2020 – D20_02_12

CONFORMEMENT A L'ARTICLE A L'ARTICLE 2313-1 DU CGCT

1. Le cadre général du budget

Suite au vote de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette synthèse, ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, doivent être mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. Le présent document a vocation à répondre à cette nouvelle obligation.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

L'élaboration d'un budget est un exercice délicat qui doit respecter l'équilibre entre les engagements politiques de l'équipe municipale et la gestion rigoureuse des deniers publics.

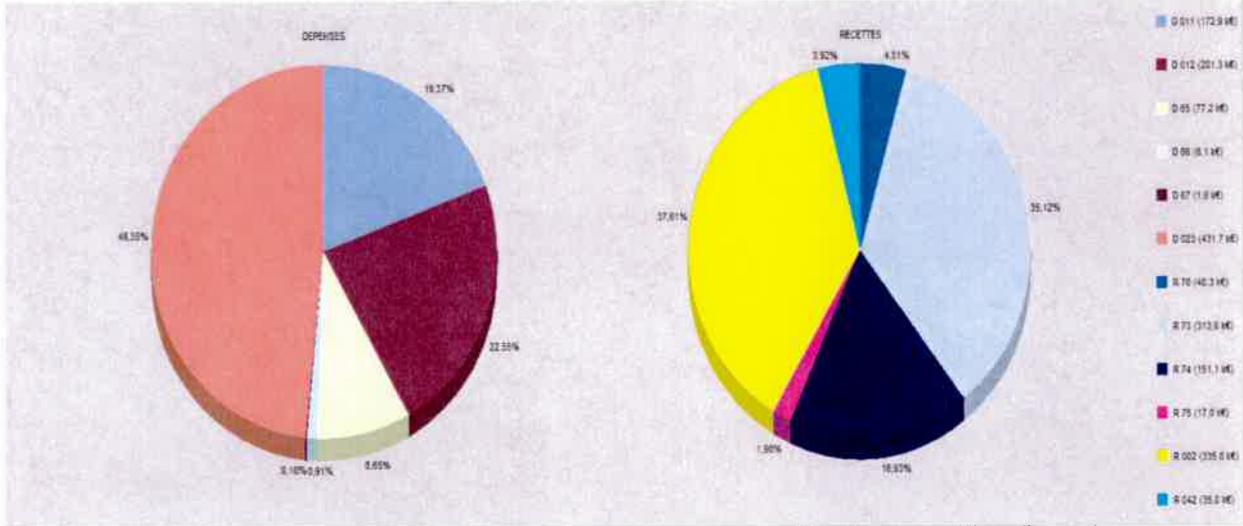
Le budget primitif 2020 voté le 06 mars 2020 par le Conseil Municipal de la ville de Grézac a présenté un budget équilibré pour poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune, sans augmentation des taux d'imposition.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 892 843 € soit un budget en augmentation de 40,61 % par rapport à celui de 2019 (634 979 €) cette différence provient de l'excédent reporté

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette –

1- COMMUNE DE GREZAC - BP – 2020



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	172 935,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	201 300,00
65	Autres charges de gestion courante	77 200,00
66	Charges financières	8 145,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00
023	Virement à la section d'investissement	431 663,00
	TOTAL DEPENSES	892 843,00

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	40 310,00
73	Impôts et taxes	313 592,00
74	Dotations, subventions et participations	151 143,00
75	Autres produits de gestion courante	16 999,29
002	Excédent de fonctionnement reporté	335 798,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00
	TOTAL RECETTES	892 843,00

La section d'investissement s'équilibre à 619 879 € soit un budget en augmentation de 1,62 % par rapport à celui de 2019 (609 980 €)

C - Recettes d'investissement

Les recettes sont constituées par :

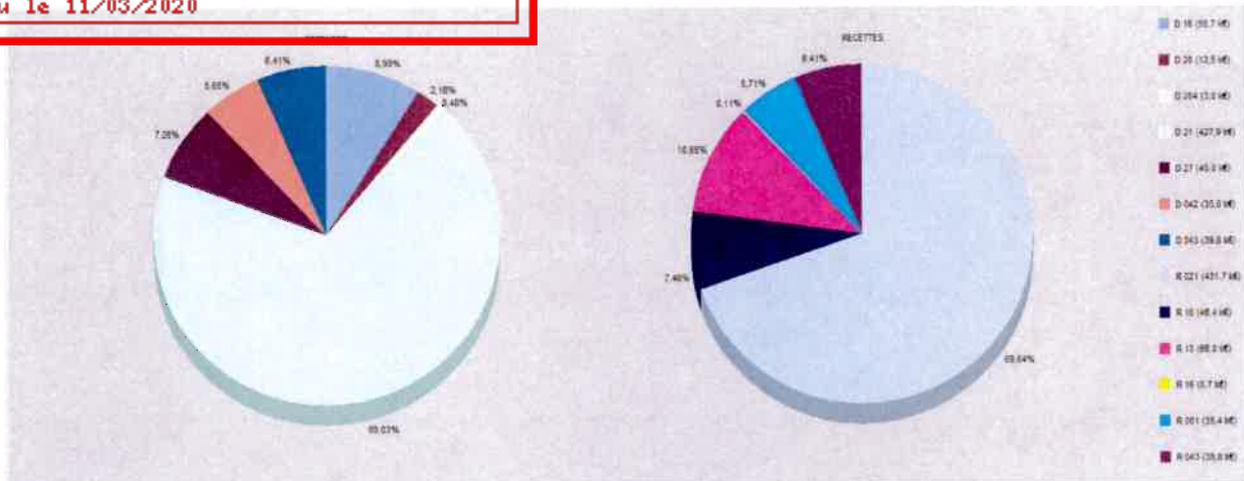
- Le FCTVA qui est estimé à 30 000 €,
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 6 000 €,
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - Subvention au titre de la DETR pour les bâches incendie : 6 000 €
 - Subvention CARA pour les bâches incendie : 30 000 €
 - Subvention du Conseil Départemental pour l'aire de jeux : 20 000 €
 - Le virement à la section d'investissement : 431 663 €

D- DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Pour 2020, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général est de : 392 133 € hors remboursement de la dette en capital

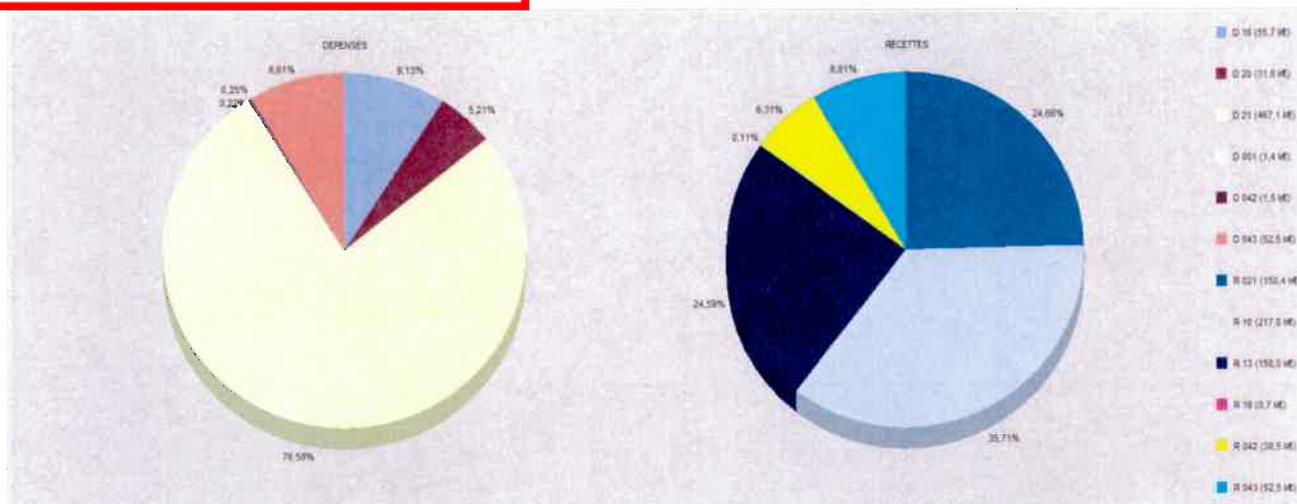
Les principaux projets de l'année 2020

	Libellé de l'opération	
Opération équip : 100	Salle multi activités	5 000 €
Opération équip : 101	Mairie	7 000 €
Opération équip : 102	Ecole	5 000 €
Opération équip : 103	Bâtiments culturels	500 €
Opération équip : 104	Logements communaux	1 500 €
Opération équip : 105	Cimetière	20 000 €
Opération équip : 107	Schéma défenses extérieures	65 000 €
Opération équip : 108	Bâtiments à usage social	500 €
Opération équip : 109	Restaurant scolaire	30 000 €
Opération équip : 110	Voirie	215 663 €
Opération équip : 111	Réseaux d'électrification	15 000 €
Opération équip : 112	Aménagement aire de jeux/city park	2 000 €
Opération équip : 113	Réseaux câblés	10 000 €
Opération équip : 114	Activités sportives	3 000 €
Opération équip : 120	Services techniques	10 000 €
Opération équip : 30	Terrain	2 000 €



Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	55 700,00
20	Immobilisations incorporelles	13 500,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	427 921,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00
041	Opérations patrimoniales	39 758,00
	TOTAL DEPENSES	619 879,00

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 368,98
13	Subventions d'investissement reçues	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	700,00
001	Excédent d'investissement reporté	35 389,02
021	Virement de la section de fonctionnement	431 663,00
041	Opérations patrimoniales	39 758,00
	TOTAL RECETTES	619 879,00



<i>Dépenses prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	55 700,00
20	Immobilisations incorporelles	31 799,20
21	Immobilisations corporelles	467 117,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 364,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 499,00
041	Opérations patrimoniales	52 500,00
	TOTAL DEPENSES	609 980,00

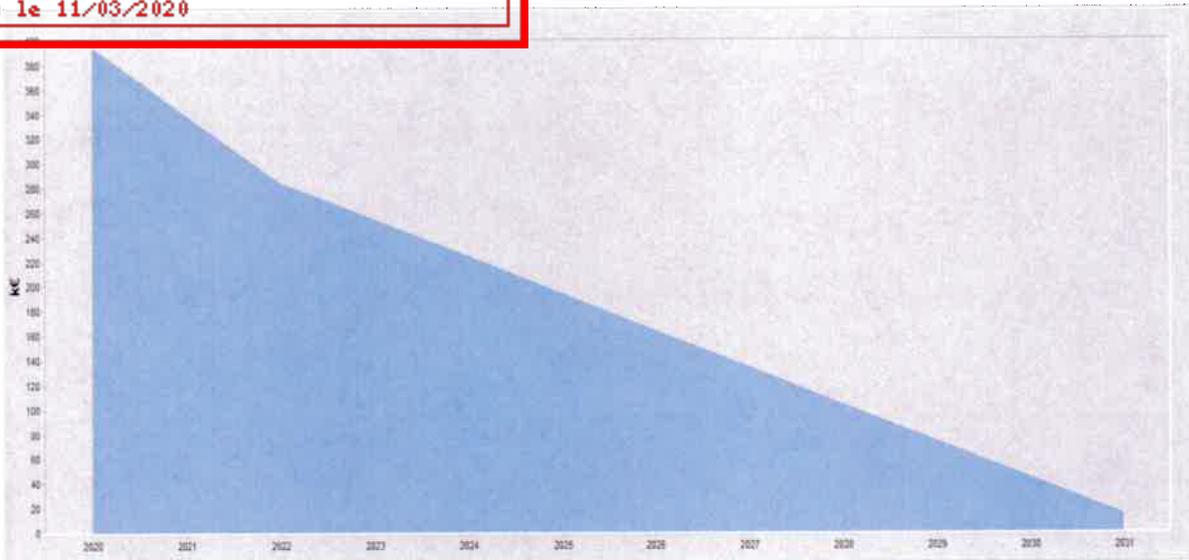
<i>Recettes prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 839,00
13	Subventions d'investissement reçues	149 997,00
16	Emprunts et dettes assimilés	700,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 443,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 501,00
041	Opérations patrimoniales	52 500,00
	TOTAL RECETTES	609 980,00

AR PREFECTURE

017-211701834-20200308-BPCOMMUNE2020-BP

Reçu le 11/03/2020

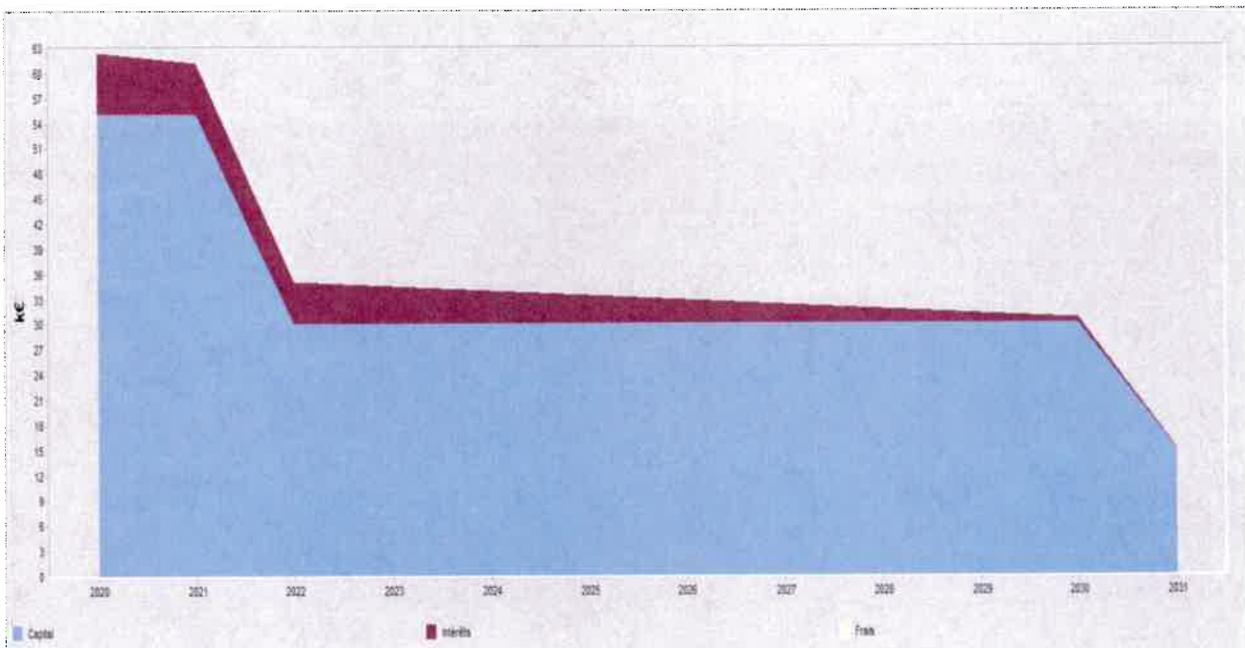
Evolution de l'encours de la dette par année de 2020 à 2031 - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2020



Evolution de l'encours de la dette

Année	Capital restant dû
2020	395 000,00
2021	340 000,00
2022	285 000,00
2023	255 000,00
2024	225 000,00
2025	195 000,00
2026	165 000,00
2027	135 000,00
2028	105 000,00
2029	75 000,00
2030	45 000,00
2031	15 000,00

Evolution des remboursements par année - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2020



AR PREFECTURE

Evolution des remboursements par année				
Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2020	55 000,00	7 445,00	0,00	62 445,00
2021	55 000,00	6 171,00	0,00	61 171,00
2022	30 000,00	5 078,25	0,00	35 078,25
2023	30 000,00	4 529,25	0,00	34 529,25
2024	30 000,00	3 980,25	0,00	33 980,25
2025	30 000,00	3 431,25	0,00	33 431,25
2026	30 000,00	2 882,25	0,00	32 882,25
2027	30 000,00	2 333,25	0,00	32 333,25
2028	30 000,00	1 784,25	0,00	31 784,25
2029	30 000,00	1 235,25	0,00	31 235,25
2030	30 000,00	686,25	0,00	30 686,25
2031	15 000,00	137,25	0,00	15 137,25

CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT

Elle est égale à la dette/capacité d'autofinancement brute soit 395 000 € / 220 998 € = 1,78 ans

LES RATIOS

Les ratios ci-dessous sont annexés à la présente note de présentation :

Annexe 1 : dépenses

Annexe 2 : recettes

Annexe 3 : charge de la dette, marge de manœuvre

Effectifs de la collectivité et charges du personnel

L'effectif de la commune au 1^{er} janvier 2020 est de 8 agents

Les charges prévisionnelles du personnel sont de : 201 300 €

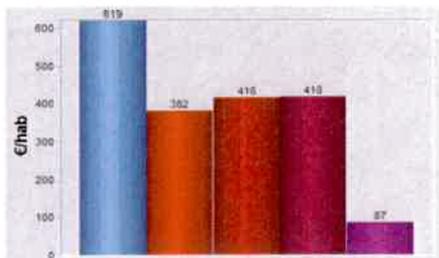
Le Maire

Bernard POURPOINT



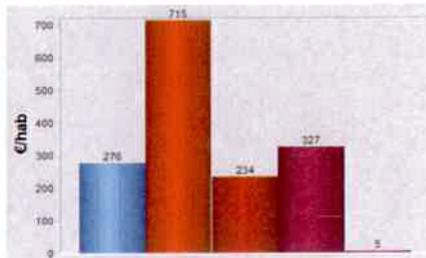
Dépenses - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2020 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie / Population



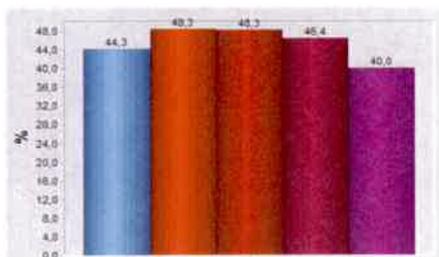
Evaluation de la charge totale de fonctionnement par habitant

Dépenses d'équipement brut / Population



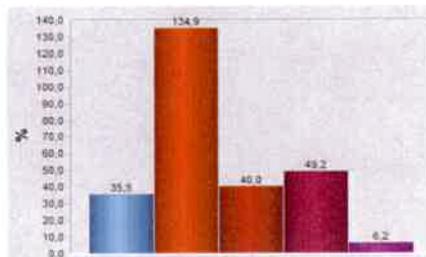
Evaluation de l'effort d'équipement par habitant

Frais de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement



Part des dépenses réelles de fonctionnement affectée aux frais de personnel

Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement



Comparaison de l'effort d'équipement au niveau des recettes réelles de fonctionnement

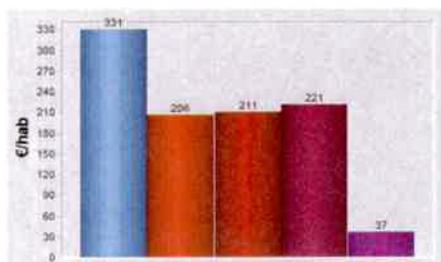
Légende

	France 2017
	Réalisé 2017
	Réalisé 2018
	Réalisé 2019
	Réalisé 2020

AR PREFECTURE

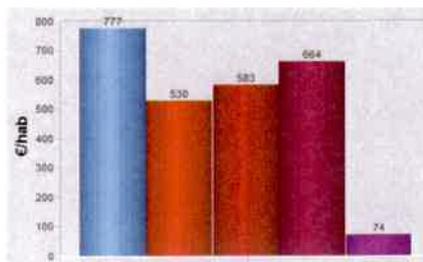
017-211701834-20200306-BPCOMMUNE2020-BF
Recettes - 1- COMMUNE DE CREZAC - 2020 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants
Recu le 11/03/2020

Impôts direct / Population



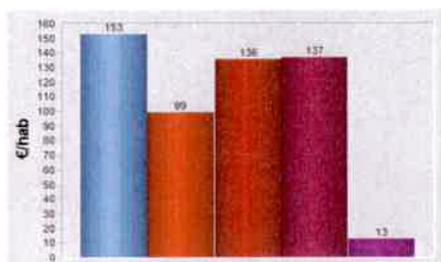
Impôts par habitant

Recettes réelles de fonctionnement / Population



Recettes courantes par habitant

Dotation globale de fonctionnement / Population



Produit de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par habitant

Légende

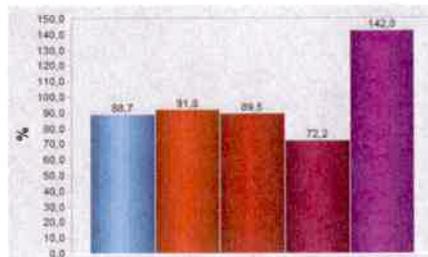
France 2017
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019
Réalisé 2020

Encours de la dette au 31/12 / Population



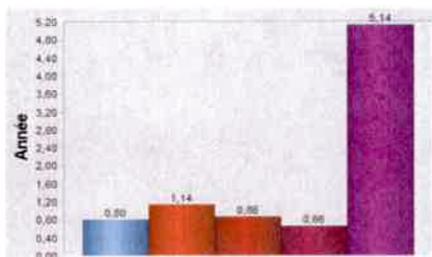
Évaluation de l'endettement total en fin d'exercice par habitant

Charges réelles de fonctionnement et remboursements de dette / Recettes réelles de fonctionnement



Rapport entre les charges courantes augmentées de l'annuité de la dette et les recettes courantes. Si > 100, la charge de dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes

Encours de la dette au 31/12 / Recettes réelles de fonctionnement



Poids de la dette en nombre d'année de recettes courantes

Légende

France 2017	France 2017
Réalisé 2017	Réalisé 2017
Réalisé 2018	Réalisé 2018
Réalisé 2019	Réalisé 2019
Réalisé 2020	Réalisé 2020